

Préfecture de l'Isère

Direction des Relations avec les Collectivités  
Droit des sols et animation juridique

Affaire suivie par : Laurence Morris/Nadège Tracol

Tél.: 04.76.60.34.92 / 33.30

Fax : 04.76.60.32.31

Courriel : [pref-enquete-publique-urbanisme@isere.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique-urbanisme@isere.gouv.fr)

Références : SIEPAVEO – Création de servitude d'utilité  
publique

ARRETE N° 38-2019-07-25-006

**Portant création d'une servitude de passage  
sur le territoire des communes d'Allemont et d'Oz-en-Oisans (Isère)  
au bénéfice du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation pour  
l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle (SIEPAVEO)**

**Projet de réalisation du téléporté entre la Fonderie à Allemont et l'Olmet à Oz-en-Oisans**

LE PREFET DE L'ISERE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment les articles R.131-3 à R.131-13 et L.311-2 ;

**VU** le code du tourisme et notamment les articles L.342-7 à L.342-26 ;

**VU** le projet de création d'une servitude au profit du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle (SIEPAVEO), en vue de la réalisation du téléporté entre la Fonderie à Allemont et l'Olmet à Oz-en-Oisans en Isère ;

**VU** la délibération du comité syndical du SIEPAVEO du 10 novembre 2017, sollicitant du préfet le lancement de la procédure de création d'une servitude prévue à l'article L.342-20 du code du tourisme permettant le passage du téléporté, nécessaire à la réalisation du projet pré-cité ;

**VU** la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du 21 décembre 2018 établie pour l'année 2019 et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère sous le n°38-2018-12-21-008 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°38-2019-099-DDTSE-01 du 9 avril 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique et comportant une enquête publique parcellaire préalable à la constitution d'une servitude, au titre des articles L.342-7 à L.342-26 du code du tourisme, nécessaire à la réalisation du téléporté entre la Fonderie à Allemont et l'Olmet à Oz-en-Oisans ;

**VU** les pièces du dossier d'enquête publique parcellaire préalable à la constitution d'une servitude, au titre des articles L.342-7 à L.342-26 du code du tourisme, comprenant notamment la délibération susvisée, une notice explicative, la définition de la servitude, un plan parcellaire et un état parcellaire présenté par le SIEPAVEO pour le projet précité ;

**VU** le plan parcellaire des immeubles des terrains nécessaires à l'établissement de la servitude ;

**VU** la liste des propriétaires tels qu'ils sont connus d'après les documents cadastraux et les renseignements recueillis par le pétitionnaire ;

**VU** l'absence d'avis de la mission régionale d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable en date du 10 février 2019 relatif à l'évaluation environnementale jointe au dossier ;

**VU** les pièces attestant que l'arrêté susvisé du 9 avril 2019 a été affiché en mairies d'Allemont et Oz-en-Oisans ;

**VU** que le dossier est resté déposé en mairies d'Allemont et Oz-en-Oisans pendant 30 jours consécutifs, du 9 mai 2019 au 7 juin 2019 inclus ;

**VU** l'avis au public publié dans les éditions du « Dauphiné Libéré » et dans « Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné » du 19 avril 2019 et du 10 mai 2019 ;

**VU** les avis de réception des envois en recommandé des notifications individuelles adressées aux intéressés ;

**VU** le rapport et les conclusions favorables du commissaire enquêteur en date du 26 juin 2019 ;

**VU** la demande du SIEPAVEO, du 19 juillet 2019, sollicitant du préfet de l'Isère l'institution d'une servitude « Loi Montagne » nécessaire à la réalisation du téléporté entre la Fonderie à Allemont et l'Olmet à Oz-en-Oisans ;

**CONSIDERANT** que la demande d'institution d'une servitude « Loi Montagne » s'inscrit dans le cadre du développement et de l'aménagement du domaine skiable de la commune d'Oz-en-Oisans ;

**CONSIDERANT** que l'institution d'une servitude « Loi Montagne » est nécessaire à la réalisation du téléporté entre la Fonderie à Allemont et l'Olmet à Oz-en-Oisans ;

**CONSIDERANT** que l'institution d'une servitude « Loi Montagne » est destinée à l'aménagement, l'entretien et la protection des installations de remontées mécaniques ;

**CONSIDERANT** que l'institution d'une servitude permet aux ayants-droits de solliciter une indemnité en cas de préjudice matériel, direct et certain ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Isère :

## **ARRETE**

**ARTICLE 1** – La servitude prévue par les articles L.342-20 à L.342-26 du code du tourisme est instituée au profit du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle (SIEPAVEO).

**ARTICLE 2** – La servitude créée grève les parcelles des terrains situées sur le territoire des communes d'Allemont et d'Oz-en-Oisans, délimitées conformément au plan et états parcellaires annexés au présent arrêté et nécessaire à la réalisation du téléporté entre la Fonderie à Allemont et l'Olmet à Oz-en-Oisans.

**ARTICLE 3** – Conformément aux dispositions de l'article L.342-22 du code du tourisme, le présent arrêté définit le tracé, la largeur et les caractéristiques de la servitude, ainsi que les conditions auxquelles la réalisation des travaux est subordonnée. Il indique, le cas échéant, les conditions et, éventuellement, les aménagements de protection auxquels la création de la servitude est subordonnée et les obligations auxquelles le bénéficiaire est tenu du fait de l'établissement de la servitude. Il précise également les périodes de l'année pendant lesquelles, compte tenu de l'enneigement et du cours des travaux agricoles, la servitude s'applique partiellement ou totalement.

Ces caractéristiques de la servitude « Loi Montagne » sont décrites dans le document annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 4** – Cette servitude « Loi Montagne » ouvre droit à indemnité s'il en résulte pour le propriétaire du terrain ou l'exploitant, un préjudice direct, matériel et certain. Cette indemnité est à la charge du SIEPAVEO, bénéficiaire de cette servitude.

La demande d'indemnité doit, sous peine de forclusion, parvenir au SIEPAVEO, bénéficiaire de cette servitude dans un délai d'un an à compter de la date où le dommage a été causé ou révélé.

**ARTICLE 5** – Les maires des communes d'Allemont, d'Oz-en-Oisans, le président du SIEPAVEO devront procéder à l'affichage du présent arrêté pendant une durée d'un mois en mairies et au siège du SIEPAVEO, en tout lieu et par tous moyens en usage dans ces communes et collectivités.

Ces formalités devront être justifiées par un certificat d'affichage établi par les maires d'Allemont, d'Oz-en-Oisans et le président du SIEPAVEO.

**ARTICLE 6** – Une copie du présent arrêté, accompagné du plan et de l'état parcellaire, sera notifiée aux intéressés par les soins du SIEPAVEO, bénéficiaire de la servitude.

**ARTICLE 7** – La servitude nécessaire à la réalisation du téléporté entre la Fonderie à Allemont et l'Olmet à Oz-en-Oisans, sur le territoire des communes d'Allemont et d'Oz-en-Oisans, instituée par le présent arrêté fera l'objet d'une publication aux services de la publicité foncière de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère.

Les formalités correspondantes seront effectuées par le SIEPAVEO.

**ARTICLE 8** – En application de l'article R.153-18 du code de l'urbanisme, des arrêtés pris par chacun des maires d'Allemont et d'Oz-en-Oisans, constateront qu'il a été procédé à la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes précitées, dans le secteur concerné par le projet.

En application du R.151-51 du code précité, cette servitude instituée par le présent arrêté doit figurer en annexe des plans locaux d'urbanisme des communes d'Allemont et Oz-en-Oisans.

**ARTICLE 9** – Le secrétaire général de la préfecture de l'Isère, les maires des communes d'Allemont, d'Oz-en-Oisans et le président du SIEPAVEO, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera insérée au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de l'Isère.

Grenoble, le

25 JUIL. 2019

Le préfet

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
absent,  
Pour le Secrétaire Général,  
adjointe  
La Secrétaire*

**Chloé LOMBARD**

**RECOURS** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois suivant sa notification.



- les conditions de travail des opérateurs et du personnel
- par les dispositions législatives, réglementaires ou environnementales en vigueur et à venir

**Le propriétaire conserve la pleine propriété de son terrain mais s'engage sur celui-ci à :**

- ✓ Supporter l'implantation permanente des supports de ligne et le survol des terrains sur une largeur de 24 mètres ;
- ✓ Ne pas planter, construire ou placer, même de façon temporaire, un quelconque obstacle de nature à gêner le fonctionnement, l'entretien, l'utilisation des installations ou remettre en question la sécurité de la remontée ;
- ✓ De façon générale, ne pas modifier les lieux sur l'assiette de la servitude (affouillements ou remblais) ;
- ✓ Veiller à ce que les éventuelles plantations ou installations en limite de l'emprise ne dépasse pas dans l'assiette de la servitude ;
- ✓ Respecter les installations créées et de s'abstenir de tout actes pouvant détériorer ou nuire aux installations ;
- ✓ Prévenir toute personne intervenant sur le terrain, des obligations relevant de cette servitude et les obliger à la respecter ;
- ✓ A signaler en cas de mutation à titre gratuit ou pas, la présente servitude aux nouveaux ayant-droits.

## **2 - L'accès pendant la période de travaux**

**Le bénéficiaire de la servitude est autorisé :**

- ✓ A accéder aux terrains concernés par les travaux,
- ✓ A débroussailler, à décaper et stocker la terre végétale sur tout ou partie des parcelles,
- ✓ A réaliser tous travaux de préparation du sol nécessaires à l'implantation des remontées mécaniques, de terrassements et de construction nécessaires à l'édification de la remontée mécanique,
- ✓ A donner l'accès à toutes personnes dûment mandatées par le SIEPAVEO avec les engins nécessaires pour réaliser les ouvrages.

## **3 – L'entretien et la protection des installations de remontée mécanique**

**La présente servitude autorise :**

- ✓ L'accès et passage de toute personne dûment mandatée par le SIEPAVEO avec les engins nécessaires pour assurer l'entretien et la maintenance de la remontée mécanique ;
- ✓ L'évacuation des usagers de la remontée en situation d'arrêt prolongé.

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour **25 JUIN 2019**

**GRENOBLE**

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
pour le Maire, le Secrétaire Adjoint

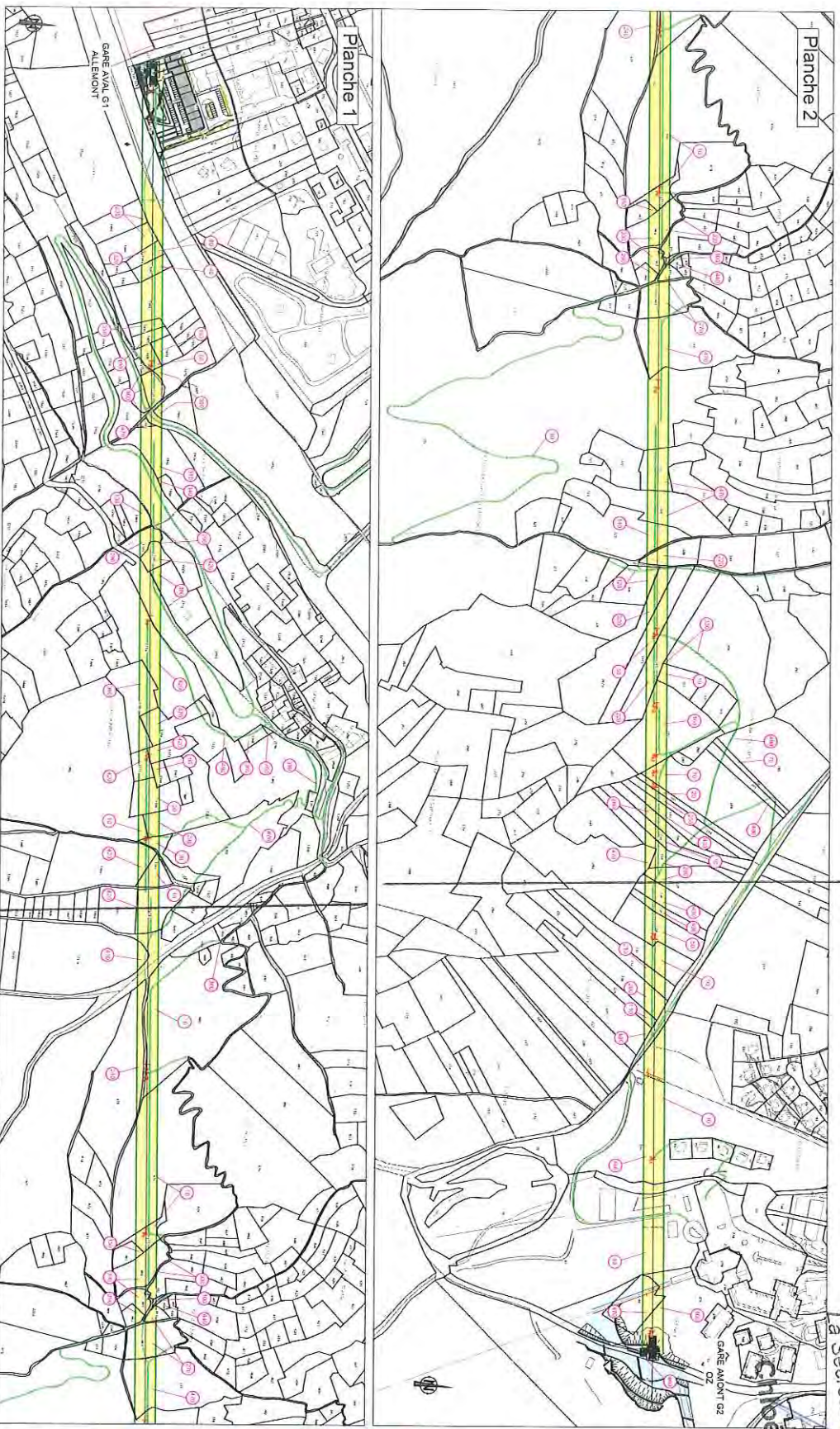
La Secrétaire Générale adjointe

1

2

4

3



**LEGENDE**

- Zone de travaux
- Emprise des servitudes
- Niveau de l'eau

**COMMUNE d'OZ en DISANS**

**PLAN PARCELLAIRE**

Échelle: 1/2000  
Date: 2007/18  
C

**allemont**  
TERRITOIRES 38

**ste**  
Société de Services Techniques

**IN**  
Institut National de l'Information Géographique et Cadastre

**IAU**  
Institut National de l'Information Géographique et Cadastre

**CEP**  
Centre de Prévention et de Sécurité

**OM**  
Office Municipal de l'Urbanisme

**ARREST**  
Arrêté

**CEP**  
Centre de Prévention et de Sécurité

**Liaison Allemont - Oz**  
**Eau d'Oile Express**  
**DOSSIER DE CONSTITUTION DE SERVITUDES**  
**DE REMONTEES MECANQUES**  
**Art L342-18 à L342-26 du Code du Tourisme**

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUL. 2019**

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire générale adjointe

**Chioé LOMBARD**

**Planche 2**





2

**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019.**

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe*

**Chloé LOMBARD**





3

**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUL. 2019**

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe*

**Chloé LOMBARD**



**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

Pour le Procureur Général,  
absent,  
Pour le Substitut,  
La Substituée adjointe

**T. 40**

**Chloé LOMBARD**

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**Propriétaire :**

Monsieur Raymond Albert Adrien CHABERT né le 26 Octobre 1935 à ALLEMONT (Isère) Epoux de Madame Christiane CAVALLI  
Demeurant 255 Route de la Pernière 38114 ALLEMONT

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature Servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	1493	La Tailla	756 m <sup>2</sup>	Survol	19	463

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Monsieur Raymond Albert Adrien CHABERT né le 26 Octobre 1935 à ALLEMONT (Isère) Epoux de Madame Christiane CAVALLI  
Demeurant 255 Route de la Pernière 38114 ALLEMONT

**Origines de propriété :**

Licitation et rectification à donation reçue par Maître BENAY alors notaire à BOURG D'OISANS le 21 juin 2007 publié au service de la Publicité foncière de GRENOBLE 3<sup>ème</sup> Bureau le 13 Juillet 2007 volume 2007p N° 4476

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

VU pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019

Pour le Préfet, le Maire, le Procureur Général,  
Pour l'Etat, le Maire, le Procureur Général,  
La Secrétaire, le Maire, le Procureur Général,  
jointe

T. 60

RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

Chloé LOMBARD

Propriétaire :

- CROS Candice Marie Sophie – née le 20 janvier 1978 à VILLEFRANCHE SUR SAONE(69) – demeurant Rue de la Pêcherie – 77250 ORVANNE
- CROS Maelle Marie Léa - née le 02 juillet 1981 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) – demeurant 65 rue du Peintre Sisley – 77250 Orvanne
- CROS Renan Alain Patrick né le 1° août 1985 à GLEIZE (69) – demeurant 86 rue de Patay – 75013 paris
- CROS Carole Denise Gilberte – née le 05 juillet 1984 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) – demeurant Terre d'Oroux – 01480 VILLENEUVE
- CROS Alexandre Emile Jean - né le 06 décembre 1979 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) demeurant 448 route d es Grandes Granges – 69430 QUINCIE EN BEAUJOLAIS

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m²	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	1480	La Tailla Le Boulangeard	750 m²	Survol	28	667
B	1368		430 m²	Survol	15	360

Propriétaire actuel ou présumé tel :

- CROS Candice Marie Sophie – née le 20 janvier 1978 à VILLEFRANCHE SUR SAONE(69) – demeurant Rue de la Pêcherie – 77250 ORVANNE
- CROS Maelle Marie Léa - née le 02 juillet 1981 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) – demeurant 65 rue du Peintre Sisley – 77250 ORVANNE
- CROS Renan Alain Patrick né le 1° août 1985 à GLEIZE (69) – demeurant 86 rue de Patay – 75013 PARIS

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE, le 25 JUL. 2019

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe

CROS Carole Denise Gilberte – née le 05 juillet 1984 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) – demeurant Terre d’Oroux – 61480 VILLENEUVE  
CROS Alexandre Emile Jean - né le 06 décembre 1979 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) demeurant 448 route des Grandes Granges – 69430 QUINCIE EN  
BEAUJOLAIS

**Origines de propriété :**

Attestation après décès du 13 novembre 1996 reçue par Maître BENARD notaire à MILLERY publié au Service de la Publicité foncière de GRENOBLE 3<sup>ème</sup>  
Bureau – Volume 97p N° 83

Attestation après décès du 29 juillet 1997 reçue par Maître LANCELIN notaire à MORET SUR LOINGT publié au Service de la Publicité foncière de  
GRENOBLE 3<sup>ème</sup> Bureau – Volume 97p N° 5108

VU pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

GRENOBLE, le 25 JUIL, 2019

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Pour le Préfet, le Maire Général,  
Pour le Secrétaire, adjointe

T. 100

Chloé LOMBARD

RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

**Propriétaire**

Monsieur Gilbert Louis LACOUR né le 9 décembre 1954 à LYON (6<sup>e</sup> arrondissement) – Epoux séparé de bien de Madame STEVENIN demeurant « Chef Lieu » 73390 CHAMOUSSET

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N <sup>o</sup>					
B	452	Le Chasterand	60 m <sup>2</sup>	survol		25

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Monsieur Adrian Roy BUNGAY, né le 28 avril 1969 à Bradford On Avon (Royaume-Uni)  
Madame Frances Johannah BUNGAY née STADDON-SMITH, née le 23 mai 1974 à Bishop Stortford ( Royaume-Unis) – demeurant ensemble à Wareham Dorset (Royaume-Uni) 4 Manor Farm Barns -East Stoke.

**Origines de propriété :**

Acquisition du du 31 juillet 2014 reçu par Maître Sylvia BRUNET notaire à BOURG D'OISANS  
Publié au troisième bureau du service de la publicité foncière le 8 août 2014 volume 2014P N° 4140

**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Préfet,  
La Secrétaire Générale*

**Chloé LOMBARD**

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**Propriétaire :**

Monsieur Guy Etienne Antoine ARNAUD né à BOURG D'OISANS le 25 Janvier 1944 – Epoux de Madame Monique Andrée Renée RUYNAT  
Demeurant « Rochetaillée » 38520 BOURG D'OISANS

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
Son	N°					
B	327	Le clos des Héros	6240 m <sup>2</sup>	servol	45	1 080

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Monsieur Guy Etienne Antoine ARNAUD né à BOURG D'OISANS le 25 Janvier 1944 – Epoux de Madame Monique Andrée Renée RUYNAT  
Demeurant « Rochetaillée » 38520 BOURG D'OISANS

**Origines de propriété :**

Acte de cessions de droits successifs en date du 2 mai 2000 reçu par Maître BENAY notaire à BOURG D'OISANS, publié au troisième bureau du service de la publicité foncière le 19 juin 2000 volume 2000p N° 3632



TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**  
*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général adjoint,  
La Secrétaire Générale adjointe*

T. 160

**Chloé LOMBARD**

RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

**Propriétaires  
Nus-proprétaires**

Monsieur Jean Louis, Pierre NOYREY né le 02 octobre 1940 à GRENOBLE – décédé le 18 août 2013 à LA FORGE (Dordogne) – Succession en cours  
Monsieur Martial Claude Louis NOYREY né le 13 octobre 1939 à GARCHES (92) demeurant 25 Quai André Citroën – 75015 PARIS

**Usufruitier**

Madame Clémence Charlotte Jeanne AULAGNON épouse NOYREY née le 18 juin 1914 à PARIS (7<sup>e</sup>) – pas de retour E.C -

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	282	Essagaret dessus	6 320 m <sup>2</sup>	Survol Accès	98 70	2352 175

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

**Nus-proprétaire**

Monsieur Jean Louis, Pierre NOYREY né le 02 octobre 1940 à GRENOBLE – décédé le 18 août 2013 à LA FORGE (Dordogne) –

**Origines de propriété :**

VU pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour, **25 JUIL. 2019**

~~GRENOBLE~~  
Pour le Préfet ~~Le Général,~~

~~La Secrétaire Générale adjointe~~

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Attestation au décès de Monsieur Louis Joseph André NOYREY né le 06 juillet 1901 au FRENEY D'OISANS reçu par Maître ~~JOANNET~~ notaire à ST CHERON (Essonne) le 30 janvier 1982 publié au 3<sup>ème</sup> bureau de la publicité foncière de GRENOBLE le 31 mars 1982 volume 2058 n° 22

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE, le 25 JUL. 2019

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général Absent,  
La Secrétaire Générale adjointe*

T. 190

RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

**Propriétaire**

Monsieur CHIROSSEL – 84 avenue JB Clément – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**Chloé LOMBARD**

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	1 485	La Tailla	590 m <sup>2</sup>	survol	14	329

**Propriétaires présumés tels :**

Madame Jacqueline Suzanne RICHARD veuve LEUPE- Née le 27/14/1938 à Chambéry—demeurant 207 Allée du pres vert 38530 PONTCHARRA- Retraitée.

Madame RICHARD Suzette épouse de Monsieur SVEREDO divorcé en premières noces de Monsieur CHIROSSEL – demeurant 9 Rue du haut 78125 Garzeran - Née le 31/10/1939.

**Origines de propriété :**  
Origine antérieure à 1956

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelaire

**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
Le Secrétaire Général adjoint*

T. 220

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**Propriétaire**

**Nue-propriétaire**

Madame Annie Jeanne BARNEOUD épouse BILLON – née le 21 janvier 1958 à BOURG D'OISANS (Isère)  
Demeurant 229 Rue du 8 mai 1945 – 38220 VIZILLE

**Usufruitiers**

Madame Agate Marie Eugénie VIEUX épouse BARNEOUD née le 8 novembre 1932 à OZ EN OISANS (38114)  
Monsieur Max BARNEOUD né le 21 avril 1933 à BOURG D'OISANS (38520)  
Demeurant ensemble Les Sables – 38520 BOURG D'OISANS

**Chloé LOMBARD**

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	329	Garanoir et la Seleta Essargaret dessus	1460 m <sup>2</sup>	survol	18	420
B	2472		4 666 m <sup>2</sup>	survol	48	1145
B	2473	Essargaret dessus	5475 m <sup>2</sup>	Accès survol	25 39	63 912

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

VU

pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

GRENOBLE le 25 JUIL. 2019

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,

Pour le Secrétaire général absent,

La Secrétaire générale adjointe

Chloé LOMBARD

**Nue-propriétaire**

Madame Annie Jeanne Blanche BARNEOUD épouse BILLON – née le 21 janvier 1958 à BOURG D'OISANS (Isère)  
Demeurant 229 Rue du 8 mai 1945 – 38220 VIZILLE

**Usufruitiers**

Madame Agate Marie Eugénie VIEUX épouse BARNEOUD née le 8 novembre 1932 à OZEN OISANS (38114)-retraité  
Monsieur Max Emile aimé BARNEOUD né le 21 avril 1933 à BOURG D'OISANS (38520) -retraité  
Marié le 6 avril 1957  
Demeurant ensemble Les Sables – 38520 BOURG D'OISANS

**Origines de propriété :**

Acte de donation avec réserve d'usufruit en date du 26 juillet 1996 reçu par Maître BENAY alors notaire à BOURG D'OISANS, publié au troisième bureau de la publicité foncière de GRENOBLE les 07 novembre (et 04 septembre) 1996 volume 96p N° 4761.

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le**

**25 JUIL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
**Communes OZ/ALLEMONT**  
**Etat Parcellaire**

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
Le Secrétaire général adjointe*

**T. 230**

**Chloé LOMBARD**

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**Propriétaire**

Monsieur Charles Joseph Pierre BASSET né le 15 mai 1933 à LA TRONCHE (38700) – Epoux de Madame PETIT  
Demeurant Villa Florentine – 26 Bd Guynemer – 06240 BEAUSOLEIL

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	1496	La Tailla La Tailla	2 044 m <sup>2</sup> 1 860 m <sup>2</sup>	survol survol	16	374 66
B	1497					

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Monsieur Charles Joseph Pierre BASSET né le 15 mai 1933 à LA TRONCHE (38700) – Epoux de Madame PETIT  
Demeurant Villa Florentine – 26 Bd Guynemer – 06240 BEAUSOLEIL

**Origines de propriété :**

Donation du 28 décembre 1996 reçue par Maître BENAY alors notaire à BOURG D'OISANS publié au troisième bureau Du service de la Publicité foncière de GRENOBLE le 27 février 1997 volume 97Pn° 1408

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE le 25 JUL. 2019

~~Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire général présent,  
La Secrétaire générale adjointe~~

T. 250

### Propriétaire

#### RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

Monsieur Henri – Aristide - André DUPERRAY né le 08 mars 1947 à OZ EN OISANS  
Epoux de Madame Cindy BUTHIAUX  
Demeurant 967 Chemin des Ronds - 38410 VAULNAVEYS LE HAUT

Madame Anne-Marie DUPERRAY  
Née le 14 février 1956 à GRENOBLE  
Célibataire

Demeurant 700 Avenue des Thermes – 38410 URIAGE LES BAINS

**Chloé LOMBARD**

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	284	Essargaret dessus	1 530 m <sup>2</sup>	survol Accès	10 10	242 25

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelle

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
pour le Secrétaire général adjoint,  
La Secrétaire générale adjointe*

**Chloé LOMBARD**

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Monsieur Henri – Aristide - André DUPERRAY né le 08 mars 1947 à OZ EN OISANS  
Epoux de Madame Cindy BUTHIAUX  
Demeurant 967 Chemin des Ronds - 38410 VAULNAVEYS LE HAUT  
Madame Anne-Marie DUPERRAY  
Née le 14 février 1956 à GRENOBLE  
Célibataire  
Demeurant 700 Avenue des Thermes – 38410 URIAGE LES BAINS

**Origines de propriété :**

Attestation du 26 mars 2002 après décès – reçue par Maître VIGNON notaire à VIZILLE – publiée au Troisième bureau de la publicité foncière de GRENOBLE le 25 octobre 2002 – volume 2002p N° 181



**VU** pour être annexé

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE, le 25 JUL. 2019

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire  
La Secrétaire Générale

T. 260

### RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

#### Propriétaire

Madame Valérie Sylvie Séverine GENEVOIS née le 25 mai 1979 à SAINT MARTIN D'HERES épouse de Monsieur Bertrand GIMENEZ demeurant

**Chloé LOMBARD**

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
Section	N°					
B	230	Dessus le Béal	4 900 m <sup>2</sup>	survol	34	826

#### Propriétaire actuel ou présumé tel :

Madame Valérie Sylvie Séverine GENEVOIS née le 25 mai 1979 à SAINT MARTIN D'HERES épouse de Monsieur Bertrand GIMENEZ  
Demeurant : domicile inconnu

#### Origines de propriété :

Donation partage du 08/09/1990 reçue par Maître BENAY notaire à BOURG D'OISANS publié au Troisième Bureau du service de la publicité foncière de GRENOBLE les 30 octobre 1991 et 16 décembre 1991 volume 91p N° 5642

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

**25 JUL. 2019**

GRENoble, le

pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
absent,  
Le Secrétaire Général*

**T. 270**

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**Chloé LOMBARD**

**Propriétaire**

Madame Jeanne ROSTAING – 38114 OZ EN OISANS – née le : Inconnu

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
Section	N°					
B	453	Chasterand	340 m <sup>2</sup>	survol accès	5 10	153 25
B	461					

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Madame Jeanne ROSTAING – 38114 OZ EN OISANS

**Origines de propriété :**

Antérieure à 1956

(1) Article 82 du Décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 pour l'application du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière

Modifié par Décret n°2012-1462 du 26 décembre 2012 - art. 36

**VU** pour être annexé

**TELEPORTE ALLEMONT**  
**Communes OZ/ALLEMONT**  
**Etat Parcellaire**

à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE le 25 JUIL. 2019**

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,*

*La Secrétaire Générale adjointe*

1. *Lorsque l'autorité administrative n'a pu identifier certaines des parties conformément aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955, il est fait mention, au pied du document à publier, des parties dont l'identification au sens de ces dispositions n'a pu être établie.*

*Dans ce cas, par dérogation au 2 et au 3 de l'article 34 du décret précité, le service de la publicité foncière ne peut refuser le dépôt ni rejeter la formule pour **CHRIÉ LOMBARD** la mention de certification de l'identité des parties ou pour omission de des énonciations prescrites par les articles 5 et 6 dudit décret.*

2. *Il n'est pas effectué d'annotation au fichier au nom des parties lorsque celles-ci sont imparfaitement désignées et que le document déposé ne comporte pas le certificat d'identification en ce qui le concerne.*

VU pour être annexé

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE, le 25 JUL. 2019

~~Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général Adjoint,  
Le Secrétaire Général Adjointe~~

T. 280

## RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

**Chloé LOMBARD**

### Propriétaires

Madame Geneviève Blanche Pierrette NOVEL-COGNE, veuve non remarié de Monsieur Michel Charles BONNEFON,  
Née à GRENOBLE le 10 octobre 1942  
Demeurant : Les quatre sols – 293 rue des Thermes – 38 LA TERRASSE  
Madame Marie-Noëlle, Cécile, Henriette BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 23 septembre 1948  
Divorcée de Monsieur Serge Jean CLARIN suivant jugement du TGI de GRENOBLE en date du 02 septembre 1992, non remariée  
Demeurant 61 rue Jean Servonnet – La Massandre – 38 CHANTEMSE  
Madame Véronique Jeanne Germaine BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 31 mars 1950  
Epouse de Monsieur Bernard BONHOMME  
Demeurant Champ Solé – Chemin des Grandes Vignes – 38330 SAINT ISMIER  
Madame Sylvie Michèle BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) 10 septembre 1952  
Epouse de Monsieur DECLIPPELEIR  
Demeurant Le Mas Caché à SAINT MARTIN LE VINOUX  
Madame Catheline Paule BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 30 octobre 1953  
Epouse de Monsieur Régis François Marie Joseph NICOLET  
Demeurant « Clévence » 38580 QUAX EN CHARTREUSE  
Mademoiselle Dominique Françoise Mauricette BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 18 décembre 1956  
Demeurant Résidence du Puits – Foyer AFIPAIEM – 12 rue de l'ancienne Mairie à POISAT (Isère)  
Célibataire

VU pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	237	Dessus le Béal	3 500 m <sup>2</sup>	survol	16	372
B	238	Dessus le Béal	2 515 m <sup>2</sup>	survol	31	744
B	240	Dessus le Béal	1 880 m <sup>2</sup>	Accès survol	18 15	45 360
				Accès	12	30

CHLOÉ LOMBARD

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Madame Geneviève Blanche Pierrette NOVEL-COGNE, veuve non remariée de Monsieur Michel Charles BONNEFON, Née à GRENOBLE le 10 octobre 1942

Demeurant : Les quatre sols – 293 rue des Thermes – 38 LA TERRASSE

Madame Marie-Noëlle, Cécile, Henriette BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 23 septembre 1948

Divorcée de Monsieur Serge Jean CLARIN suivant jugement du TGI de GRENOBLE en date du 02 septembre 1992, non remariée  
Demeurant 61 rue Jean Servonnet – La Massandre – 38470 CHANTEMSE

Madame Véronique Jeanne Germaine BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 31 mars 1950

Epouse de Monsieur Bernard BONHOMME marié sous le régime légal le 9 septembre 1971 à La Tronche

Demeurant Champ Solé – Chemin des Grandes Vignes – 38330 SAINT ISMIER-retraité

Madame Sylvie Michèle BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 10 septembre 1952

Epouse de Monsieur DECLIPPELEIR

Demeurant Le Mas Caché 38950 SAINT MARTIN LE VINOUX

Madame Catheline Paule BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 30 octobre 1953

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

Epouse de Monsieur Régis François Marie Joseph NICOLET  
Demeurant « Clévence » 38580 QUAIX EN CHARTREUSE  
Mademoiselle Dominique Françoise Mauricette BONNEFON née à GRENOBLE (Isère) le 18 décembre 1956 (sous tutelle)  
Demeurant : Chez ATIMA 25, rue Colonel TANANT 38031 GRENOBLE Cedex 1  
Célibataire

**Origines de propriété :**

Attestation après décès reçue par Maître NALLET Notaire à GRENOBLE le 03 février 2010 publiée au Service de la publicité foncière de GRENOBLE 3<sup>ème</sup>  
Bureau I le 17 Février 2010 volume 2010p N° 1019 –

VU pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,

La Secrétaire Générale adjointe

**Chloé LOMBARD**

(sous tutelle)

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE, le **25 JUIL. 2019**

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe

T. 330

RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

**Chloé LOMBARD**

**Propriétaire**

Monsieur Bernard GENEVOIS – 13 avenue Léon Blum – 38000 GRENOBLE  
Monsieur Jean-Marc GENEVOIS Le Village 38114 OZ en OISANS

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	464	Chasterand	1940 m <sup>2</sup>	survol	41	991
B	465	Chasterand	690 m <sup>2</sup>	survol	28	660
B	450	Chasterand	2050 m <sup>2</sup>	survol	0	159
				Accès	30	75
B	300	Escagaret et dessus	12 510 m <sup>2</sup>	survol	0	20
				Accès	165	413

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Monsieur Bernard Raymond Denis GENEVOIS Né le 22 septembre 1952 à BOURG D'OISANS –  
Demeurant : 13 avenue Léon Blum – 38000 GRENOBLE  
Monsieur Jean-Marc Gaston GENEVOIS Né le 4 décembre 1958 à BOURG D'OISANS

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

Demeurant : Le Village 38114 OZ en OISANS

**Origines de propriété :**

**Pour la B300**

Attestation de propriété du 28-12-1985 reçue par Me BENAY Notaire à Bourg d'Oisans  
Publiée au Bureau des Hypothèques de Vienne le 13-01-1986 vol 2828 N°12  
Attestation de propriété du 14-04-1993 Reçue par Me BENAY Notaire à Bourg d'Oisans  
Publiée au Bureau des Hypothèques de Vienne le 17-06-1993 vol 93p n°3194  
Attestation de propriété du 21 mars 1997 reçue par Me BENAY Notaire à Bourg d'Oisans  
Publiée au Bureau des Hypothèques de Vienne volume 98 n°3333

**Pour les B 450-464-465**

Attestation de propriété du 28-12-1985 reçue par Me BENAY Notaire à Bourg d'Oisans  
Publiée au Bureau des Hypothèques de Vienne le 13-01-1986 vol 2828 N°12  
Attestation de propriété du 21 mars 1997 reçue par Me BENAY Notaire à Bourg d'Oisans  
Publiée au Bureau des Hypothèques de Vienne Volume 98 n°3333

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général, absent,  
La Secrétaire Générale jointe

**Chloé LOMBARD**



**VU** pour être annexé  
à mon arrêté en date de ce jour.  
**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe*

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**T. 340**

**Chloé LOMBARD**

**Propriétaire**  
Monsieur Marc PERRET – 1 Place Henri Barbusse – 38220 VIZILLE

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	1468	Charperrier et Combettes	528	survol	0	27

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Monsieur Marc Fernand Adrien René PERRET Né le 17 juin 1945 à Vizille –  
Demeurant : 1 Place Henri Barbusse – 38220 VIZILLE

**Origines de propriété :**

Donation -Partage du 15 septembre 2018 reçue par Maître Delphine FERRIEUX PEYRIN-BIROULET, Notaire à VIZILLE  
Publiée à la conservation des Hypothèques de GRENOBLE 3iè Bureau le 9 octobre 2018  
Volume 2008P n° 5862

**VU** pour être annexé

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

à mon arrêté en date de ce jour  
GRENoble, le 25 JUL. 2019

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Sous-Préfet, le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe

T. 380

**CHLOÉ LOMBARD**

RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

**Propriétaire**

Monsieur Gilles Joel LABBE né le 03 Avril 1953 à ORLEANS - demeurant 242 Avenue du Maréchal Juin – BOULOGNE BILLANCOURT - 92100

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	2 112	Le Boulangeard	2 842 m <sup>2</sup>	survol	2	205

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

Monsieur Gilles Joel LABBE né le 03 Avril 1953 à ORLEANS - demeurant 242 Avenue du Maréchal Juin – BOULOGNE BILLANCOURT - 92100

**Origines de propriété :**

Acte d'acquisition reçu par M° GASTALDELLO Notaire à GRENOBLE le 15 octobre 2002 – publié au Troisième bureau du service de la publicité foncière de GRENOBLE le 23 novembre 2002 volume 2002p N° 6786

VU pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire général absent,  
La Secrétaire générale adjointe

T. 420

### RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

Chloé LOMBARD

#### Propriétaire

Mme Yvonne VERNEY -94 rue des Jardins – 38220 VIZILLE

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	1 370	Le Boulangeard	660 m <sup>2</sup>	Survol	26	626
B	1371	Le Boulangeard	1 000m <sup>2</sup>	survol	12	283
B	1380	Le Boulangeard	694 m <sup>2</sup>	survol	34	806
B	1394	Le Boulangeard	6480 m <sup>2</sup>	survol	22	523
B	1411	Les Cognets	2170 m <sup>2</sup>	survol	50	1234
B	2114	Le Boulangeard	7 798 m <sup>2</sup>	survol	65	1566

#### Propriétaire actuel ou présumé tel :

Mme Yvonne Marie Philomène VERNEY veuve de Monsieur Victorin PERRET Née le 17 mai 1920 à OZ en OISANS  
Demeurant : 94 rue des Jardins – 38220 VIZILLE

Monsieur Marc Fernand Adrien René PERRET Né le 17 juin 1945 à Vizille –  
Demeurant : 1 Place Henri Barbusse – 38220 VIZILLE

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
Le Secrétaire Général adjointe*

**Origines de propriété :**

Donation -Partage du 15 septembre 2018 reçue par Maître Delphine FERRIEUX PEYRIN-BIROULET, Notaire à VIZILLE  
Publiée à la conservation des Hypothèques de GRENOBLE 3<sup>ie</sup> Bureau le 9 octobre 2018  
Volume 2018P n° 5862

**Chibé LOMBARD**

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général adjoint,  
La Secrétaire générale adjointe*

**T. 471**

**Chloé LOMBARD**

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**Propriétaire :**

Commune d'OZ EN OISANS – En Mairie – 38114 OZ EN OISANS

CADASTRE	Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature	Longueur de servitude	Surface de servitude
B		9050	survol	2	225

**Propriétaire actuel ou présumé tel**

Monsieur Pierre-Marie Marcel Yves ROY né le 11 septembre 1962 à LA TRONCHE demeurant 8 Rue de la Montagne 25300 DOMMARTIN

Monsieur ROY Né le 23 février 1931

**Origines de propriété :**

*Pour partie (1/4 en pleine propriété et 3/4 en usufruit)*

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Monsieur ~~Chloé Lombard~~  
La Secrétaire Générale ~~Chloé Lombard~~

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

Attestation après décès du 25 avril 2002 reçue par Maître TETE à PONTARLIER (25) publiée au service de la publicité foncière de Grenoble 3 le volume 2003 P2475

Pour partie

Origine antérieure à 1956

**Chloé LOMBARD**

VU pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour  
GRENoble, le 25 JUL. 2019

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire  
La Secrétaire

T. 472

BND

Chloé LOMBARD

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B (BND)	317	Le Clos des Héros et Grand	6590	survol	55	1320

**Propriétaire actuel ou présumé tel**

**1 : Propriétaire : Consorts IBOUD**

Madame Maud, Renée Vincente IBOUD, née le 21 janvier 1984 à VALENCE (Drôme)  
Demeurant 580 Chemin de la croix verte – Les Cornètes N° 5 – 38330 MONTBONNOT -Secrétaire administrative  
Madame IBOUD Jeanne née MILESI le 04 octobre 1956 à LA TRONCHE –  
Demeurant 1200 Route de la table ST Martin 73110 à LA TABLE veuve IBOUD Max  
Monsieur Monsieur IBOUD Mathieu Marcel Antoine né le 27 novembre 1985 à VALENCE (Drôme)  
Demeurant 14 rue de la Liberté – 38600 FONTAINE  
Monsieur IBOUD Marc Jean né le 1<sup>er</sup> février 1980 à ECHIROLLES  
Demeurant 10 rue Général Frère à METZ (57070).

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour  
GRENOBLE, le 25 JUL. 2019

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le  
La Secrétaire

Monsieur PHILIPPE Jean-Claude né le 30 novembre 1934 Décédé le 17-07-2015

Madame Nicole Paulette Jacqueline IBOUD épouse DESMOULIN Oterick née le 6 mai 1952 à GRENOBLE

Demeurant :

Annie Charlotte Emma IBOUD née le 16 décembre 1953 à GRENOBLE

Demeurant :

Monsieur IBOUD Max André Marcel né le 10 novembre 1955 à GRENOBLE : décédé l

**Origine de propriété :**

Attestation après décès du 28 août 2001 reçue par Me ESCALIER NOTAIRE à DOMENE - Publié au bureau de la publicité foncière de Grenoble 3 le 21 août 2001 vol n°2003p n°149

Attestation de propriété du 24 juin 1996 reçue par Me ESCALLIER Notaire à DOMENE - Publié au bureau de la publicité foncière de Grenoble 3 le 8 novembre 1996 vol 1996p n° 5967

**2° / Propriétaire pour : 11a**

Monsieur Raymond René MOULIN né le 19 juillet 1933 à OZ EN OISANS – Veuf de Madame Colette Marguerite PELLISSIER non remarié  
Demeurant à 38450 VIF – 10 Allée du Pré Gambu-retraité

**Origine propriété**

Licitacion du 15 octobre 2010 reçue par Me MALATRAY Notaire à GRENOBLE publiée au Bureau de la publicité foncière de GRENOBLE 3 le 15 octobre 2010 Volume 2010p N°6407 - reprise pour ordre de la formalité initiale publiée au service de la publicité foncière de Grenoble 3 le 07 février 2011 volume 2011D N° 1152

**3° Propriétaire pour 11a**

Monsieur PHILIPPE Jean-Claude né le 30 novembre 1934 Décédé le 17-07-2015

Monsieur PHILIPPE Pierre Henri René né le 24 octobre 1959 à Grenoble -demeurant 5 rue Jean Macé 69200 VENISSIEUX-retraité

Monsieur PHILIPPE Eric André Claude né le 7 juin 1964 à Grenoble demeurant : Lycée Pravaz PONT DE BEAUVOISIN 38480-Cadre de l'éducation National  
**Origine propriétaire**



**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

~~Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général,~~

Attestation après décès du 21 octobre 2011 reçue par Me KRAMPAC-DUVERNEUIL notaire à DOMENE - publiée au service de la publicité foncière de Grenoble 3 le 21 Octobre 2011 volume n°2011p N° 6135

**Chloé LOMBARD**

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUL. 2019**

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général,  
La Secrétaire Générale Adjointe

**T. 473**

**Chloé LOMBARD**

RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

Propriétaire :

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature	Longueur de servitude	Surface de servitude
Section	N°					
B	321	Le Clos des Héros et Grand	2480	servol	50	1200

Propriétaire actuel ou présumé tel

1/Pour partie 1488 m<sup>2</sup>

Madame PINEL Marie Pauline Jeanne veuve BERTHOD née le 30 mars 1907 à LIVET-GAVET

Demeurant : Quartier de la Salinière 38320 RIOUPEROUX

Monsieur BERTHOD Armand Francisque Aimé né le 16 novembre 1930 à LIVET-GAVET décédé le 4 juillet 1991

Demeurant de son vivant : 7 rue Franz Schubert 38400 SAINT MARTIN D'HERES

Madame BERTHOD Colette Marguerite Epouse CRISTINI née le 26 juin 1932 à CHOLONGE décédée le 14/03/2000

Demeurant de son vivant 6 rue du Casino 73100 AIX LES BAINS


2/Inconnu

VU pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

GRENOBLE, le 25 JUL. 2019

Pour le Préfet Le Secrétaire Général,  
Pour le :  *Chloé Lombard*  
La Secrétaire Générale adjointe

### Origine propriétaire

1/Attestation de propriété du 11 août 1979 reçue par Me FILHASTRE Notaire à BOURG D'OISANS publiée au service de la publicité de Grenoble 3 le 28 septembre 1979 volume n°1541 n°36

### 2/ Pour Partie inconnu

(1) Article 82 du Décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 pour l'application du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière Modifié par Décret n°2012-1462 du 26 décembre 2012 - art. 36

Lorsque l'autorité administrative n'a pu identifier certaines des parties conformément aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955, il est fait mention, au pied du document à publier, des parties dont l'identification au sens de ces dispositions n'a pu être établie.

Dans ce cas, par dérogation au 2 et au 3 de l'article 34 du décret précité, le service de la publicité foncière ne peut refuser le dépôt ni rejeter la formalité pour défaut de la mention de certification de l'identité des parties ou pour omission de des énonciations prescrites par les articles 5 et 6 dudit décret.

Il n'est pas effectué d'annotation au fichier au nom des parties lorsque celles-ci sont imparfaitement désignées et que le document déposé ne comporte pas le certificat d'identification en ce qui le concerne.

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

TELEPORTE ALLEMONT  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe

**CHLOÉ LOMBARD**

T. 475

RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE

Propriétaire : BND

CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature	Longueur de servitude	Surface de servitude
S <sup>on</sup>	N°					
B	1360	Le Boulangeard	8160	accès	180	450

Propriétaire actuel ou présumé tel

**1° / propriétaire 1425 m<sup>2</sup>**

SIERG : Communauté de Commune de l'Oisans

**Origine propriétaire**

Vente du 5 avril 2005 reçue par Me GROSSET Jean Notaire à ECHIROLLES

Publié au service de la publicité foncière de Grenoble le 27 mai 2015 volume N° 2005p N° 3208

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelaire

*Pour le Préfet le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe*

**2<sup>ème</sup> propriétaire/Alain VERNEY 2655 m2**

Alain Pierre Adrien VERNEY né le 8 août 1947 à VIZILLES  
Demeurant 21 rue des Engenières 38360 SASSENAGE

**Origine de propriété**

Acte de partage du 25 février 2008 reçu par Maître FERRIEUX PERRIN BIROULET notaire à VIZILLE publié au Troisième bureau du service de la publicité foncière de GRENOBLE le 28 mars 2008 volume 2008p N° 2031

**3° Propriétaire/ Yvonne VERNEY/1425m2**

Madame Yvonne Marie Philomène VERNEY née le 17 mai 1920 à OZ en OISANS veuve Victorin PERRET  
Demeurant 94 rue des Jardins 38220 VIZILLE

**Origine de propriété**

Vente du 1<sup>er</sup> juillet 2008 reçue par Maître FERRIEUX PERRIN BIROULET notaire à VIZILLE  
Publié au service de la publicité foncière de Grenoble 3 le 11 Juillet 2008 volume N° 2008p N° 4204

**4° Propriétaire pour : 2 655m<sup>2</sup>**

Monsieur Marc Fernand Adrien René PERRET Né le 17 juin 1945 à Vizille –  
Demeurant : 1 Place Henri Barbusse – 38220 VIZILLE

**Origine de propriété**

Donation-partage du 15 juin 2008 reçu par Maître FERRIEUX PERRIN BIROULET notaire à VIZILLE publié au Troisième bureau du service de la publicité foncière de GRENOBLE le 9 octobre 2008 volume 2008p N° 5862

**Chloé LOMBARD**

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire général absent,  
La Secrétaire générale adjointe*

**T. 480**

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**Propriétaires**

- 1°/Monsieur Patrice PICCA –  
Demeurant : La Paute – 38520 BOURG D'OISANS –  
2°/ Madame Jeanne Marie Rosa BETTOU – née à BOURG D'OISANS le 15 février 1931  
épouse de Monsieur Robert Jean Paul MIGNEREY  
Demeurant à VESOUL Maison de retraite  
Monsieur Jean-Marie – Gérard Joseph BETTOU – né à GRENOBLE (Isère) le 18 février 1938  
Divorcé de Madame Yolande Marcelle CLEMENT suivant jugement du TGI de Grenoble du 18 mai 1999 et non remarié  
Demeurant chemin des Ronds – Les Sables – 38520 BOURG D'OISANS  
3°/ Madame Monique Astérie Elise Marie-Thérèse JACQUEMET née à VAUJANY (Isère) le 02 novembre 1932  
Epouse de Monsieur Alexandre Edouard MANIN  
Décédée à LA TRONCHE (Isère) le 15 juin 2015  
4°/ Monsieur René Joseph Maurice François GIRAUD né à LATRONCHE (Isère) le 02 juin 1937  
Demeurant à ECHIROLLES (38130) 4 allée du Muguet  
Epoux de Madame ROCHE

**Chloé LOMBARD**

CADASTRE	Lieu-dit ou situation		Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
	Son	N°				
B	291	Essargaret dessus	7 215 m <sup>2</sup>	Accès	25	63

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelle

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général Absent,  
La Secrétaire Générale adjointe*

**Chloé LOMBARD**

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**

1°/Monsieur Patrice Laurent PICCA – Né le 14 novembre 1964 à LE BOURG D'OISANS

Demeurant : La Paute – 38520 BOURG D'OISANS –

2°/ Madame Jeanne Marie Rosa BETTOU – née à BOURG D'OISANS le 15 février 1931

épouse de Monsieur Robert Jean Paul MIGNEREY

Demeurant à VESOUL Maison de retraite

Et

Monsieur Jean-Marie Gérard Joseph BETTOU – né à GRENOBLE (Isère) le 18 février 1938

Divorcé de Madame Yolande Marcelle CLEMENT suivant jugement du TGI de Grenoble du 18 mai 1999 et non remarié

Demeurant chemin des Ronds – Les Sables – 38520 BOURG D'OISANS

3°/ Monsieur René Joseph Maurice François GIRAUD né à LATRONCHE (Isère) le 02 juin 1937

Epoux de Madame ROCHE

Demeurant à ECHIROLLES (38130) 4 allée du Muguet

**Origines de propriété**

1 /Donation du 25 août 2016 reçue par Maître Sylvia BRUNET Notaire à BOURG D'OISANS

Publiée au 3<sup>ie</sup> Bureau des Hypothèques de GRENOBLE le 23 septembre 2016 volume 2016p n° 4814

2/ Attestation de propriété du 06 octobre 2006 reçue par Maître Christian FELIX Notaire à GRENOBLE

Publiée au 3<sup>ie</sup> Bureau des hypothèques de GRENOBLE le 06 novembre 2006 volume 2006p N° 6736

3/ Attestation de propriété du 19 août 2006 reçu par Maître BENAY Notaire à BOURG D'OISANS

Publiée au 3<sup>ie</sup> bureau des Hypothèques de Grenoble volume 2006p n°2440

Donation du 1<sup>er</sup> octobre 2016 reçue par Maître Robert GENIN Notaire à BOURG D'OISANS

Publiée au 3<sup>ie</sup> bureau des hypothèques de GRENOBLE le 16 décembre 2016 volume 2016p n°6297

**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour  
**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcelleaire

*Pour le Préfet, le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général Adjoint,  
La Secrétaire générale adjointe*

**T. 490**

**Chloé LOMBARD**

**RENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MATRICE CADASTRALE**

**Propriétaire**

Monsieur Max André IBOUD – né le 10 novembre 1955 à GRENOBLE (Isère)  
En son vivant, demeurant : Les Terrasses du Domeynon – 7 rue Marius Charles – 38420 DOMENE  
Décédé à PINSOT (Isère le 28 juillet 2000)  
Madame Annie – Charlotte - Emma IBOUD – née le 16 décembre 1953 à GRENOBLE L  
Demeurant es Terrasses du Domeynon – 7 rue Marius Charles – 38420 DOMENE  
Madame Nicole Paulette Jacqueline IBOUD – née le 06 mai 1952 à GRENOBLE  
Epouse de Monsieur Patrick Marc Georges DESMOULINS  
Demeurant Chemin Prés Perret – 38420 LE VERSOUD

S <sup>on</sup>	CADASTRE		Lieu-dit ou situation	Surface totale parcelle m <sup>2</sup>	Nature servitude	Longueur de servitude	Surface de servitude
	N°						
B	1372			2 350 m <sup>2</sup>	Accès	125	250
B	2116			48	Accès		

**Propriétaire actuel ou présumé tel :**



**VU** pour être annexé

à mon arrêté en date de ce jour

**GRENOBLE, le 25 JUIL. 2019**

**TELEPORTE ALLEMONT**  
Communes OZ/ALLEMONT  
Etat Parcellaire

*Pour le Préfet / le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
La Secrétaire Générale adjointe*

**Chloé LOMBARD**

Madame Annie – Charlotte - Emma IBOUD – née le 16 décembre 1953 à GRENOBLE  
Demeurant Les Terrasses du Domeynon – 7 rue Marius Charles – 38420 DOMENE  
Madame Nicole Paulette Jacqueline IBOUD – née le 06 mai 1952 à GRENOBLE  
Epouse de Monsieur Patrick Marc Georges DESMOULINS  
Demeurant Chemin Prés Perret – 38420 LE VERSOUD  
Madame Maud, Renée Vincente IBOUD, née le 21 janvier 1984 à VALENCE (Drôme)  
Demeurant 580 Chemin de la croix verte – Les Cornètes N° 5 – 38330 MONTBONNOT  
Madame IBOUD Jeanne née MILESI le 04 octobre 1956 à LA TRONCHE –  
Demeurant ST Martin 73110 LATABLE  
Monsieur Monsieur IBOUD Mathieu Marcel Antoine né le 27 novembre 1985 à VALENCE (Drôme)  
Demeurant 14 rue de la Liberté – 38600 FONTAINE-Mecanicien  
Monsieur IBOUD Marc Jean né le 1° février 1980 à ECHIROLLES  
Demeurant 10 rue Général Frère à METZ (57070).

#### **Origines de propriété**

- \* Attestation du 7 juillet 1982 reçue par Maître FILHASTRE Notaire à BOURG D'OISANS  
Publiée au troisième bureau du service de la publicité foncière de GRENOBLE le 1<sup>er</sup> septembre 1982 – volume 2144 n°7
- \* Attestation après décès du 1° juin 1989 reçue par Maître ESCALLIER alors notaire à DOMENE publié au Troisième bureau du service de la publicité foncière de GRENOBLE le 08 novembre (et 19 juillet) 1989 – volume 89p N° 4439.
- \* Attestation rectificative du 29-02-1989 reçue par Maître ESCALLIER Notaire à Domène  
Publiée au Troisième bureau du service de la publicité foncière de GRENOBLE le 08 novembre (et 19 juillet) 1989 – volume 89p N° 6125.
- \* Attestation après décès reçue par Maître ESCALLIER notaire à Domène  
Publié au troisième bureau du service de la publicité foncière de GRENOBLE 21-08-2003 volume 2003p149.